

# BUDGET 2019

## FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

# EN BREF





**Régis Labeaume**  
Maire de Québec

Un budget équilibré et responsable, c'est ce qui a guidé notre action dans la préparation du budget de fonctionnement 2019 et d'investissement 2019-2020-2021 de la Ville de Québec.

Le contrôle des dépenses, une fiscalité stable et prévisible et la diminution de la dette sont à la base de ce budget qui est axé vers la continuité de la saine gestion des finances de l'administration municipale. Il a été élaboré en suivant notre mission première, soit d'assurer le développement cohérent du territoire, de favoriser la vitalité de notre collectivité, de fournir des services municipaux de qualité et de maintenir les équipements et les infrastructures en bon état.

Après deux années de gel de la taxation résidentielle, la Ville limitera dorénavant la hausse de la taxation selon l'inflation réelle, soit 1,4%, et ce autant pour les propriétaires résidentiels que non résidentiels. La Ville instaure également le paiement de la facture de taxes en quatre versements sans intérêt pour tous les propriétaires d'immeubles.

Nous avons aussi fait des choix éclairés dans l'allocation des ressources financières consacrées au renouvellement des immobilisations, ainsi qu'aux autres dépenses de fonctionnement.

Le budget d'investissement permet de profiter pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière. Il assure la continuité des travaux de mise à niveau des infrastructures et le lancement de grands projets de construction tels que le réseau structurant de transport en commun, le centre de biométhanisation, le centre de glace et la bibliothèque Gabrielle-Roy.

Québec est attractive, Québec est belle, singulière sur le continent, elle est l'accent d'Amérique où la qualité de vie est unique.

## LE BUDGET 2019 EN BREF

La Ville de Québec présente les dépenses de fonctionnement et d'investissement (programme triennal d'immobilisations) à l'intérieur d'un même document afin d'offrir un portrait clair et efficace des finances de la Ville.

### Le budget de fonctionnement 2019

**1 502,0 M\$**

Les dépenses sont en hausse de **1,9 %**, auxquelles s'ajoute **126,2 M\$** pour le paiement comptant des immobilisations

### Le budget d'investissement (PTI) 2019-2021 (incluant le RTC)

**1 900,1 M\$**

En progression de 12,5%, tout en diminuant les emprunts

### Dette nette en baisse

**1 549,3 M\$**

Baisse de **28,6 M\$**, soit **-1,8 %**, par rapport au budget 2018

En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette est en baisse de **-28,6 M\$** en 2019 pour une diminution totale de **77,9 M\$** depuis 2016

### Respect du cadre financier

Respect du cadre financier depuis 2009, élément important lors de l'évaluation de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville est maintenue à Aa2 depuis 2011.

# FAITS SAILLANTS

## Taxes

↑ **1,4 %**

variation pour les immeubles résidentiels et non résidentiels

## TAXATION RÉSIDENTIELLE

Après deux années de gel de la taxation résidentielle, la Ville limitera dorénavant l'indexation de la taxation à l'inflation réelle, soit **1,4 % en 2019**.

La Ville instaure également le paiement de la facture de taxes en **quatre versements (4 mars, 3 mai, 3 juillet, 3 septembre) sans intérêt pour tous les propriétaires d'immeubles**.

- La hausse moyenne de la facture de taxes de la résidence unifamiliale moyenne (incluant condo) sera de 34 \$ (**1,2 %**) en raison de la diminution des contributions pour le paiement des dettes des anciennes villes;
- Le processus d'harmonisation du fardeau fiscal permet des baisses de taux de taxes pour les propriétaires d'immeubles résidentiels des secteurs Cap-Rouge, Loretteville et Val-Bélair.

### VARIATION DE LA FACTURE DE TAXES 2019 DE LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE (incluant condo)

Selon l'évaluation moyenne : 283 000 \$

	Vanier	Charles-bourg	Sillery	Ste-Foy	Lac Saint-Charles	Beauport	Saint-Émile	Québec	Cap-Rouge	Lorette-ville	Val-Bélair	Moyenne
Taxes foncières générales	2 386 \$	2 386 \$	2 386 \$	2 386 \$	2 386 \$	2 386 \$	2 386 \$	2 386 \$	2 397 \$	2 407 \$	2 525 \$	2 394 \$
Taxe de service (tarifications)	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$
Taxe spéciale (dettes des anciennes villes)	0 \$	0 \$	0 \$	3 \$	7 \$	0 \$	11 \$	140 \$	0 \$	54 \$	27 \$	48 \$
<b>TAXES 2019</b>	<b>2 837 \$</b>	<b>2 837 \$</b>	<b>2 837 \$</b>	<b>2 840 \$</b>	<b>2 844 \$</b>	<b>2 837 \$</b>	<b>2 848 \$</b>	<b>2 977 \$</b>	<b>2 848 \$</b>	<b>2 912 \$</b>	<b>3 003 \$</b>	<b>2 893 \$</b>
Taxes 2018	2 781 \$	2 791 \$	2 795 \$	2 794 \$	2 797 \$	2 798 \$	2 801 \$	2 936 \$	2 875 \$	2 934 \$	3 054 \$	2 859 \$
Variations	56 \$	46 \$	42 \$	46 \$	47 \$	39 \$	47 \$	41 \$	-27 \$	-22 \$	-51 \$	34 \$
	2 %	1,6 %	1,5 %	1,6 %	1,7 %	1,4 %	1,7 %	1,4 %	-0,9 %	-0,7 %	-1,7 %	1,2 %

## TAXATION NON RÉSIDENTIELLE

Afin de favoriser le développement et la compétitivité économique de Québec et d'éviter d'augmenter l'écart du fardeau fiscal entre les propriétaires des deux catégories d'immeubles, l'indexation des taxes pour les **immeubles non résidentiels** sera dorénavant limitée à l'inflation réelle selon le modèle appliqué à la taxation résidentielle, soit **1,4 %**.

La diminution des dépenses relatives au remboursement des dettes des anciennes municipalités, avant la fusion de 2002, permet à **plusieurs propriétaires d'immeubles non résidentiels** de bénéficier d'une hausse de **taxes moins élevée que l'inflation réelle**.

# FAITS SAILLANTS

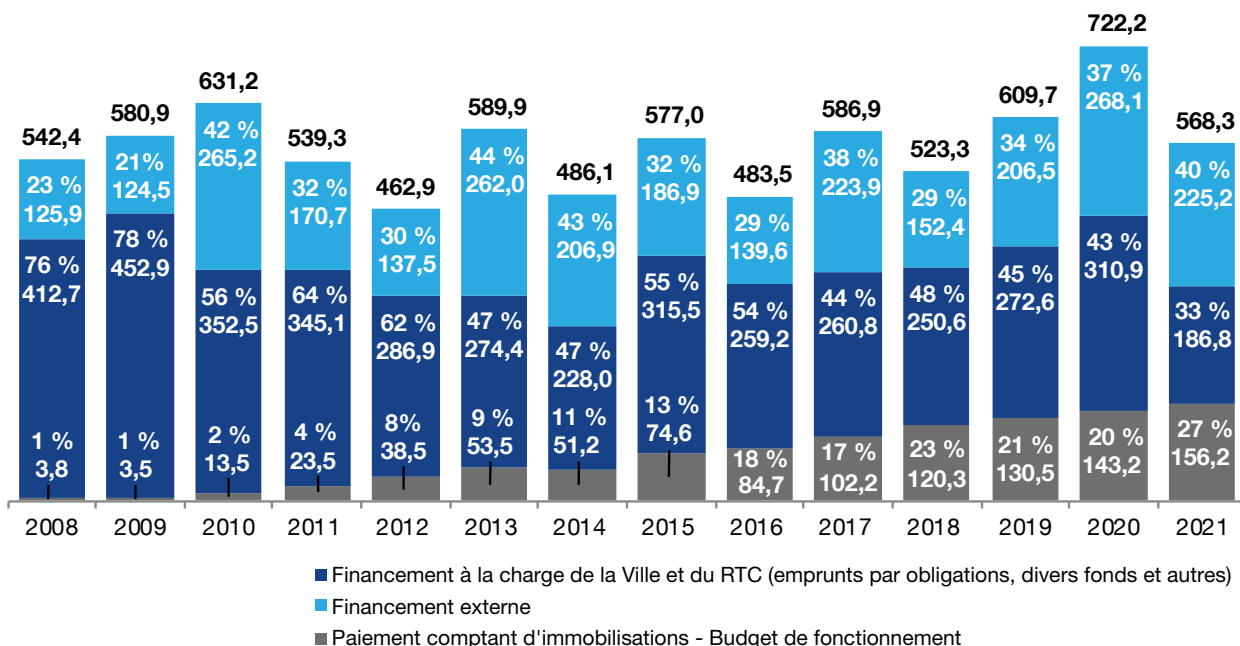
## LES BÉNÉFICES DE LA BONNE GESTION FINANCIÈRE

Depuis l'implantation du cadre financier en 2009, la dotation budgétaire cumulée des paiements comptants d'immobilisations et de la réserve financière pour le paiement accéléré de la dette atteint **1 020,4 M\$**.

Ces efforts considérables permettent de limiter l'endettement et de réduire la dette annuelle qui en découle.

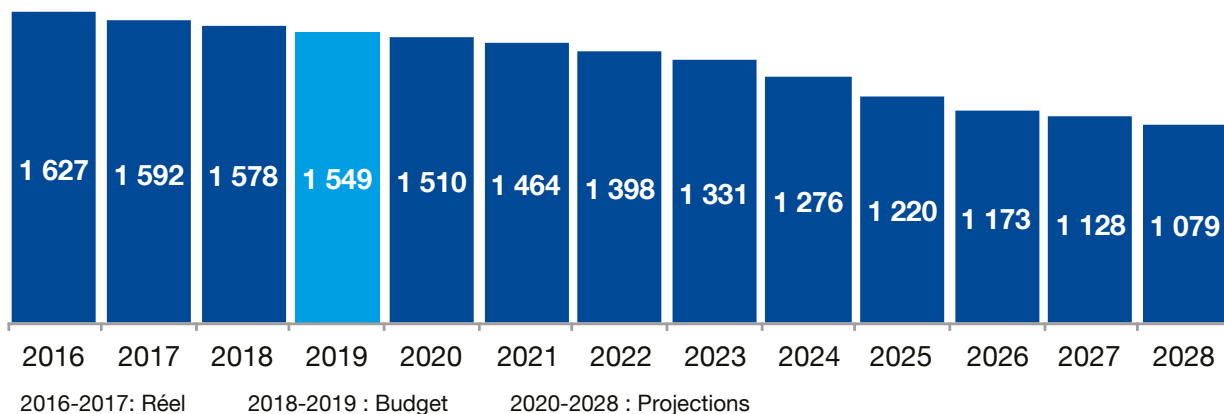
Pour la durée du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2020-2021, seulement **37 %** des investissements seront financés par emprunts.

Cette performance financière est le fruit du travail de plusieurs années.



### Financement des projets d'investissements annuels selon les PTI (en M\$)

L'excellente gestion financière permet de diminuer la pression sur la dette ainsi que sur le service de la dette. Le respect du cadre financier est un élément de gouvernance important dont bénéficie le budget 2019.



**Dette nette (en M\$) ► En diminution depuis 2016**

# FAITS SAILLANTS

## DETTE NETTE

**1 549,3 M\$**

↓ 28,6 M\$ (-1,8 %) par rapport au précédent budget

Conformément à la planification du cadre financier, la dette nette est en baisse de **-28,6 M\$** en 2019 pour une diminution totale de **77,9 M\$** depuis 2016

## CADRE FINANCIER

**RESPECT** du **CADRE FINANCIER** depuis 2009, élément important de l'évaluation de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's.

**Aa2** maintien de la notation de crédit de la Ville depuis 2011.

<b>1,6 %</b>	<b>Dette nette par rapport au potentiel fiscal &lt; 3,5 %</b> Cible respectée depuis l'implantation du cadre financier
<b>15,4 %</b>	<b>Service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement &lt; 20 %</b> Cible respectée depuis l'implantation du cadre financier
<b>90,2 %</b>	<b>Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées &lt; 100 %</b> Cible respectée
<b>126,2 M\$</b>	<b>Paiement comptant d'immobilisations en ↑ de 15 M\$</b> L'atteinte de la cible de 175 M\$/an est prévue pour 2022 Depuis l'implantation du cadre financier, la dotation budgétaire cumulée des PCI totalise 765,0 M\$ (incluant le remboursement partiel de la TVQ depuis 2014)
<b>50,0 M\$</b>	<b>Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette</b> Cible de 50 M\$/an atteinte en 2018 Depuis l'implantation du cadre financier, la dotation budgétaire cumulée de la réserve totalise 255,4 M\$
<b>48,7 M\$</b>	<b>Excédents de fonctionnement affectés selon les cibles</b> 20,0 M\$ au déneigement, 8,7 M\$ à l'autoassurance et 20,0 M\$ à la prévoyance



# FAITS SAILLANTS

## FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

**37 %**

Proportion des immobilisations financées par emprunt (incluant le RTC) < 50 % tout en investissant 1 900,1 M\$ dans les infrastructures

63 % : proportion des immobilisations en financement externe (37 %), payé comptant (23 %) et autres (3 %).

## RÉGIMES DE RETRAITE – IMPACT DE LA LOI 15

**87,5 M\$**

↑ 5,1 M\$ (6,2 %) par rapport au précédent budget

Rendements anticipés moins élevés pour l'année 2018 ayant un effet en 2019, révisions actuarielles et ajustements en fonction de l'évolution de la masse salariale



# FAITS SAILLANTS

## EFFECTIF

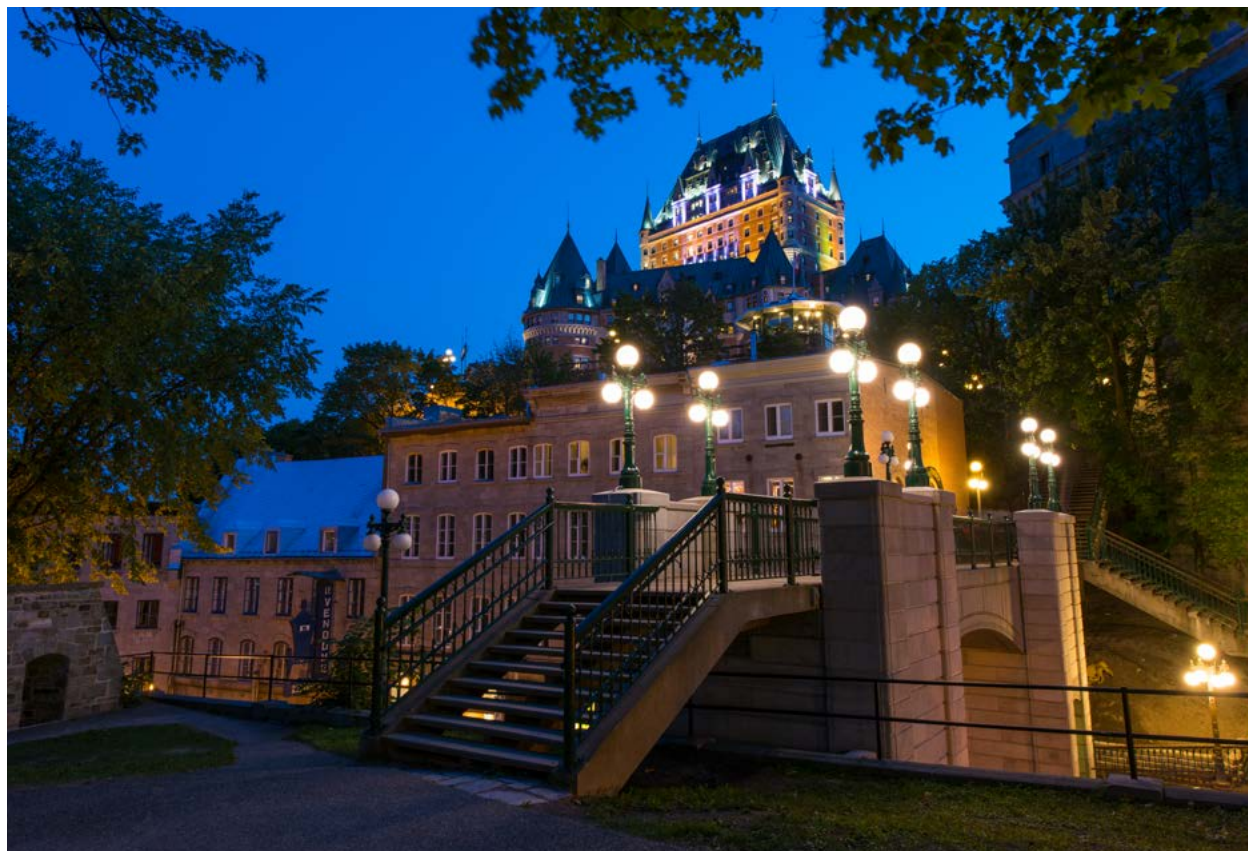
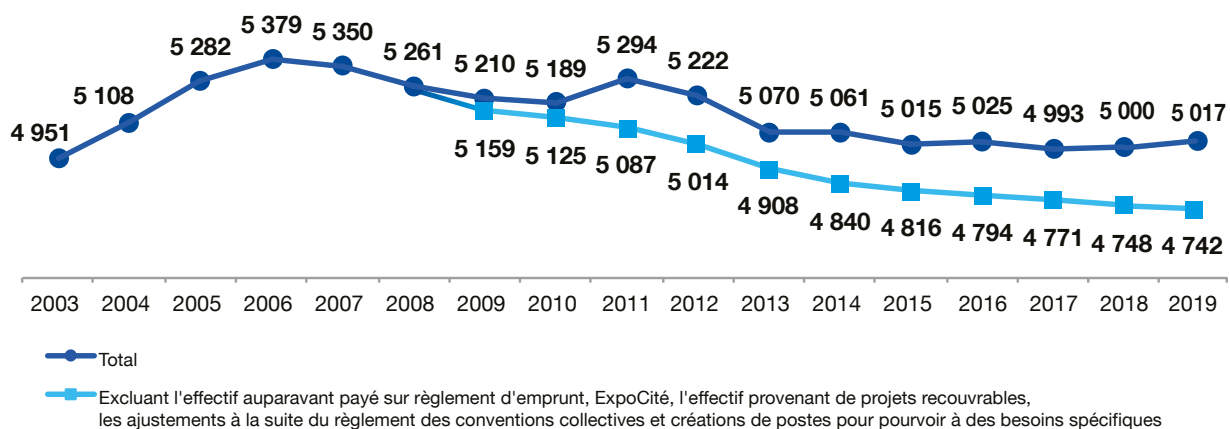
**5 017 p.a.**

L'effectif total prévu en 2019 atteint 5 017 personnes-année (p.a.), soit un niveau constant depuis cinq ans.

Sur une base comparable, l'effectif demeure inférieur à ce qu'il était au moment des fusions municipales, soit 4 742 p.a. en 2019, alors qu'il s'élevait à 4 951 p.a. en 2003.

### Effectif selon les budgets adoptés

(en p.a.<sup>3</sup>)



# VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Un **BUDGET DE FONCTIONNEMENT** équilibré de **1 502,0 M\$**, en hausse de **2,8 %**

<b>BUDGET DES REVENUS 2018*</b>		<b>1 460,7 M\$</b>
↑	générée par l' <b>augmentation des taxes</b> et des compensations tenant lieu de taxes, selon l' <b>inflation réelle</b> constatée, soit <b>1,4 %**</b>	<b>15,5 M\$</b>
↑	provenant des nouvelles constructions et des rénovations d'immeubles (ajouts prévus au rôle d'évaluation 2019)	<b>15,0 M\$</b>
↑	découlant des revenus d'intérêts	<b>4,3 M\$</b>
↑	provenant des revenus de transferts	<b>4,1 M\$</b>
↑	résultant d'autres éléments	<b>2,4 M\$</b>
<b>VARIATION BUDGÉTAIRE TOTALE</b>		<b>41,3 M\$</b>
<b>BUDGET DES REVENUS 2019</b>		<b>1 502,0 M\$</b>

\* Redressé suivant l'harmonisation du service de la dette

\*\* Indice des prix à la consommation (IPC), Statistique Canada, Québec-RMR, moyenne annuelle, du 01-09-2017 au 31-08-2018 par rapport à la période correspondante de l'année précédente

<b>BUDGET DES DÉPENSES 2018</b>		<b>1 349,5 M\$</b>
<b>avant paiement comptant d'immobilisations*</b>		
↑	des dépenses des services des unités administratives et autres dépenses	<b>27,2 M\$</b>
↑	services de proximité	<b>7,5 M\$</b>
↓	du service de la dette	<b>-8,4 M\$</b>
<b>Variation budgétaire avant efforts pour paiement comptant d'immobilisations</b>		<b>26,3 M\$</b>
<b>BUDGET DES DÉPENSES 2019 AVANT PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS</b>		<b>1 375,8 M\$</b>
↑	effort supplémentaire pour paiement comptant d'immobilisations	<b>126,2 M\$</b>
<b>BUDGET DES DÉPENSES 2019</b>		<b>1 502,0 M\$</b>

\* Redressé suivant l'harmonisation du service de la dette





# REVENUS ET DÉPENSES



## À propos du budget de fonctionnement et d'investissement

Le budget 2019 est présenté de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs.

Les données financières de ce budget sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale uniquement (mis à part les données d'investissement qui comprennent celles du RTC).

- **Budget de fonctionnement**

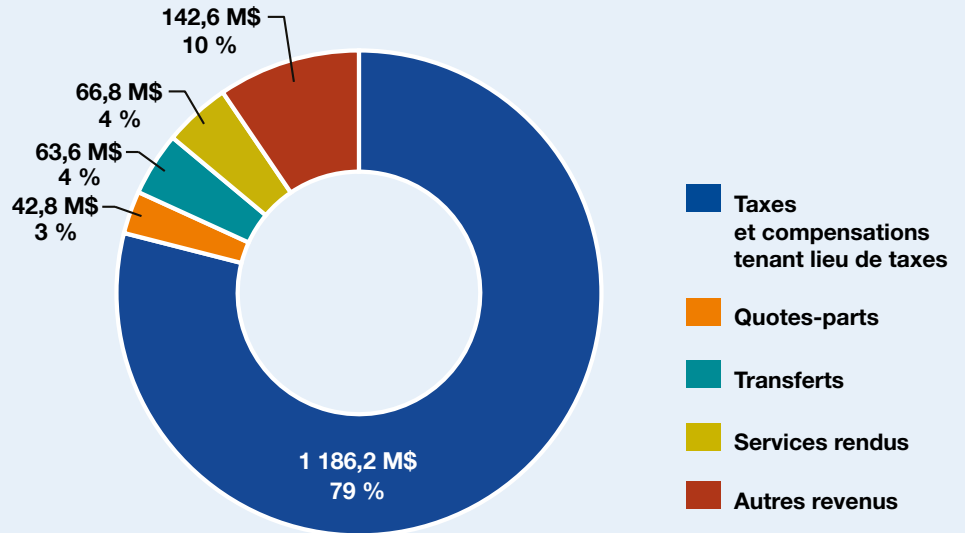
Il comprend les dépenses et les revenus annuels associés à la prestation de services municipaux. La principale source de financement provient des taxes municipales (79 %) et compensations tenant lieu de taxes.

- **Budget d'investissement**

(programme triennal d'immobilisations)  
Il permet de financer les projets d'immobilisations que la Ville prévoit effectuer pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain.

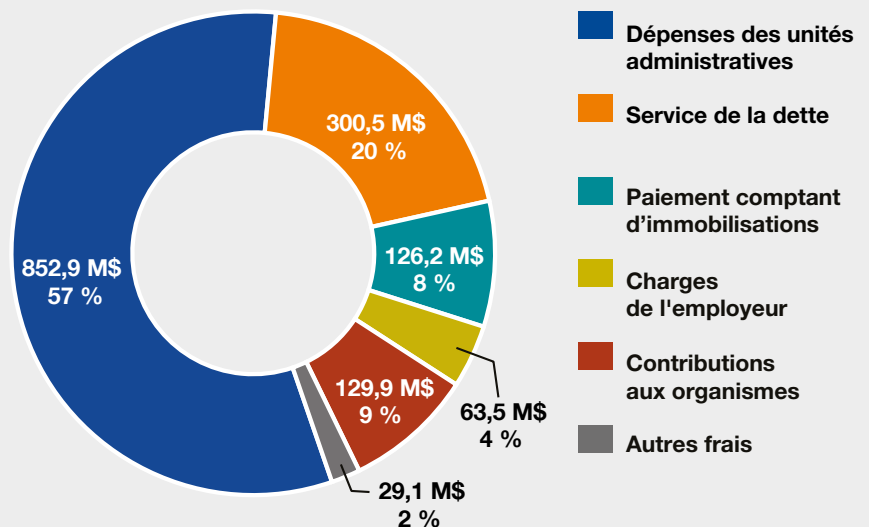
## Provenance des revenus

REVENUS : 1 502,0 M\$



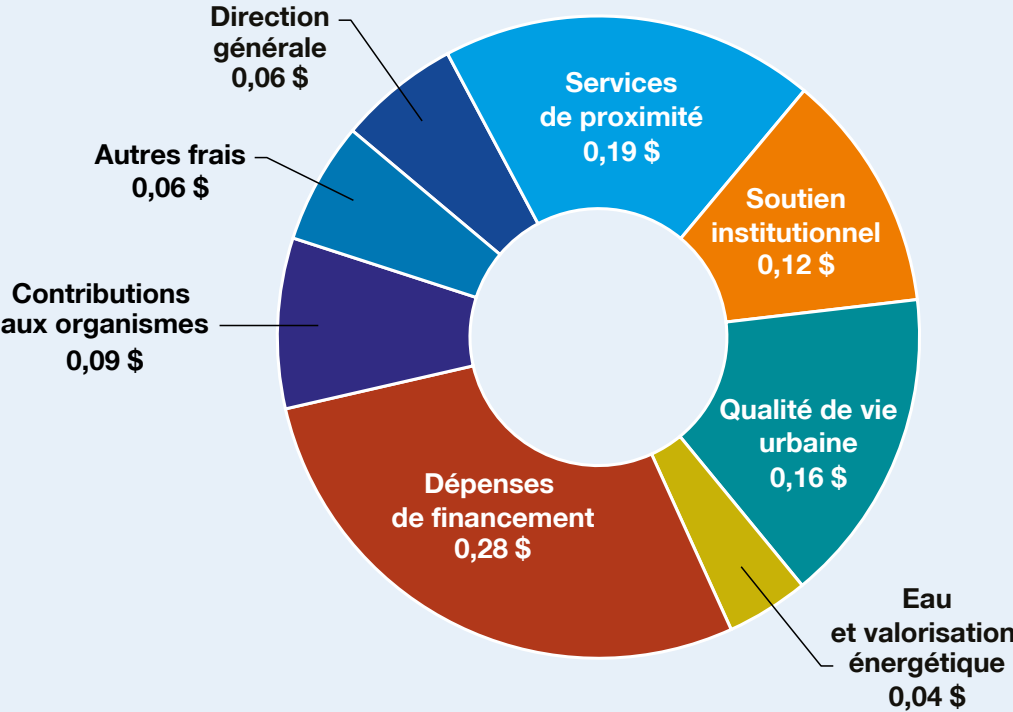
## Répartition des dépenses

DÉPENSES : 1 502,0 M\$



# DÉPENSES POUR CHAQUE DOLLAR DE TAXES

Budget 2019 :  
**1 502,0 M\$**



## Rémunération globale

<b>574,9 M\$</b>	↑ 18,8 M\$ (3,4 %) par rapport au précédent budget
Représente 38,3% des dépenses totales	↑ 13,7 M\$ Rémunération globale excluant les régimes de retraite
	↑ 5,1 M\$ Régimes de retraite

## Service de la dette et réserve financière pour le paiement accéléré de la dette

<b>300,5 M\$</b>	<p>↓ -8,4 M\$ (-2,7 %) par rapport au précédent budget</p> <p>En 2019, la diminution est entièrement attribuable au service de la dette, alors que la réserve financière pour le paiement accéléré de la dette est maintenue à la cible de 50 M\$ prévue au cadre financier</p>
	↓ -10,1 M\$ Remboursement de capital (utilisation de la réserve financière pour le paiement accéléré de la dette)
	↑ 2,0 M\$ Affectations en lien avec le remboursement d'obligations liées aux régimes de retraite.
	↓ -0,3 M\$ Frais de financement. Les économies de taux d'intérêt sur les émissions 2018 compensent la hausse des taux d'intérêt prévue en 2019.

## Paiement comptant d'immobilisations

<b>126,2 M\$</b>	↑ 15 M\$ (13,5 %) par rapport au précédent budget
	Poursuite d'une gestion financière rigoureuse, conformément au cadre financier





## Unification de la gestion des services de proximité

Les arrondissements ont amorcé dès 2016 la révision de l'organisation de la prestation de services aux citoyens afin d'harmoniser et de standardiser les pratiques et d'optimiser l'utilisation des ressources sur l'ensemble du territoire.

À compter de 2019, chacun des sept grands domaines d'affaires des services de proximité seront dirigés par une équipe unifiée de gestion qui agira sur l'ensemble du territoire.

Ces domaines d'affaires sont :

- l'entretien des voies de circulation;
- l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
- la gestion des matières résiduelles;
- la gestion du territoire;
- la prévention et la qualité du milieu;
- les loisirs, les sports et la vie communautaire;
- l'interaction citoyenne.

Chaque domaine d'affaires comptera ainsi une équipe de gestion plutôt que six équipes différentes selon les arrondissements.

Cette nouvelle organisation des services municipaux comporte plusieurs avantages dont notamment :

- une amélioration des services aux citoyens;
- une bonification de l'offre aux comptoirs multiservices (bureaux d'arrondissement);
- une réduction des coûts et des délais;
- une standardisation des façons de faire;
- une équité dans la prestation de services;
- une baisse du taux d'encadrement.

**Le budget 2019 est le premier budget à être présenté conformément à la nouvelle structure administrative. Le budget des services de proximité est en augmentation de 2,8 %.**

## Dépenses

### Unités administratives

**852,9 M\$**

- ↑ 26,0 M\$ (3,1 %) par rapport au précédent budget
- ↑ 10,9 M\$ Rémunération (incluant avantages sociaux)
- ↑ 14,7 M\$ Biens et services
- ↑ 0,4 M\$ Énergie

## Transport collectif

**119,8 M\$**

- ↑ 1,3 M\$ (1,1 %) par rapport au précédent budget
- Augmentation de la contribution de la Ville au Réseau de transport de la Capitale

	26,8 M\$	Culture, patrimoine et relations internationales
	37,5 M\$	Énergie
	119,8 M\$	Transport collectif
	86,7 M\$	Déneigement et entretien des voies de circulation
	29,4 M\$	Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout
	31,7 M\$	Matières résiduelles
	37,3 M\$	Activités culturelles, sportives et communautaires
	27,8 M\$	Piscines, patinoires, parcs et sites de plein air
	19,8 M\$	Prévention et qualité du milieu



# ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Valeur des actifs de la Ville



Les investissements sont en progression de 12,5 % par rapport au dernier PTI pour atteindre 1 900,1 M\$ et ce, sans augmenter les emprunts. Il s'agit d'investissements importants, marquant le plus haut PTI depuis 10 ans. **Seulement 37 % des investissements seront financés par le biais d'emprunts.**

La Ville a choisi d'investir, notamment pour de grands projets tels que le centre de glace, la bibliothèque Gabrielle-Roy, le centre de biométhanisation et le réseau structurant de transport en commun, et profiter pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière destinés aux infrastructures. La mise à niveau des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer aux générations futures des équipements municipaux de valeur.



# BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019-2021 (Programme triennal d'immobilisations)



Le PTI 2019-2021 regroupe les projets d'investissement que la Ville, incluant le Réseau de transport de la Capitale (RTC), prévoit effectuer au cours des trois prochaines années.

## Sommaire des investissements 2019-2021 (incluant le RTC)

(en millions de dollars)

	2019	2020	2021	Total PTI	%
<b>INVESTISSEMENTS</b>					
Ville de Québec	487,7	531,7	383,9	1 403,3	74 %
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	122,0	190,5	184,3	496,8	26 %
<b>Investissements totaux</b>	<b>609,7</b>	<b>722,2</b>	<b>568,3</b>	<b>1 900,1</b>	<b>100 %</b>
<b>FINANCEMENT</b>					
<b>Emprunts par obligations</b>	<b>231,1</b>	<b>296,7</b>	<b>180,6</b>	<b>708,3</b>	<b>37 %</b>
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	41,6	14,3	6,2	62,0	3 %
Paiement comptant d'immobilisations	130,5	143,2	156,2	429,9	23 %
Financement externe	206,5	268,1	225,2	699,8	37 %
<b>Financement total</b>	<b>609,7</b>	<b>722,2</b>	<b>568,3</b>	<b>1 900,1</b>	<b>100 %</b>

Il est prévu que la Ville investisse 1 900,1 M\$ (incluant le RTC) dans ses immobilisations sur la période 2019-2021, dont seulement 37 % seront financées par emprunt.

Les investissements du PTI 2019-2021 (incluant le RTC) se répartissent en deux catégories, soit le maintien de la pérennité des actifs de la Ville pour 740,5 M\$ (39,0 %) et le développement des infrastructures pour 1 159,7 M\$ (61,0 %).

# Les grands projets du PTI 2019-2021



281,8 M\$

- Maintien et développement du **RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE**



215,0 M\$

- Réseau structurant de **TRANSPORT EN COMMUN**



105,0 M\$

- Construction du **CENTRE DE BIOMÉTHANISATION** de l'agglomération de Québec



83,2 M\$

- Réhabilitation et réfection des **CHAUSSÉES** et réaménagement de la **ROUTE DE L'ÉGLISE**



82,4 M\$

- Construction d'un **CENTRE DE GLACES**, travaux au **CENTRE SPORTIF** de Sainte-Foy et réaménagement de la **BASE DE PLEIN-AIR** de Sainte-Foy



77,1 M\$

- Travaux liés au **TRAITEMENT DES EAUX**



57,5 M\$

- Projets liés à l'entente de **DÉVELOPPEMENT CULTUREL** liant le ministère de la Culture et des Communications et la Ville



56,7 M\$

- Construction et réfection de **BÂTIMENTS MUNICIPAUX**



44,8 M\$

- Développement des **ÉCOQUARTIERS** D'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres incluant une passerelle cyclopiétonne en bois (rivière Saint-Charles)



32,7 M\$

- **BIBLIOTHÈQUE** Gabrielle-Roy





27,0 M\$

- Travaux en lien avec le **PLAN DES RIVIÈRES** (17 M\$) et travaux correctifs de la **RIVIÈRE LORETTE** (10 M\$)



24,9 M\$

- Développement du **LOGEMENT SOCIAL** et programme **RÉNOVATION QUÉBEC**



21,8 M\$

- Nouveau système de **RADIOCOMMUNICATION**



19,0 M\$

- Réfection et entretien des **OUVRAGES D'ART**



17,8 M\$

- **MARCHÉ PUBLIC** de Québec, Espace public **PLACE DE LA FAMILLE** et **PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN**



17,1 M\$

- Construction et réfection de **CENTRES COMMUNAUTAIRES** (Saint-Roch, des Chutes et Bardy)



15,0 M\$

- Travaux à l'**INCINÉRATEUR** afin d'améliorer sa performance



14,5 M\$

- Mise en œuvre de la vision des **DÉPLACEMENTS À VÉLO**, incluant la passerelle Dalhousie



12,3 M\$

- Réalisation du plan d'aménagement lié au **PLAN PARTICULIER D'URBANISME (PPU) DU PLATEAU CENTRE DE SAINTE-FOY**



9,3 M\$

- Acquisition de **VÉHICULES AU SERVICE DE LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES** selon le nouveau schéma de couverture de risques en incendies



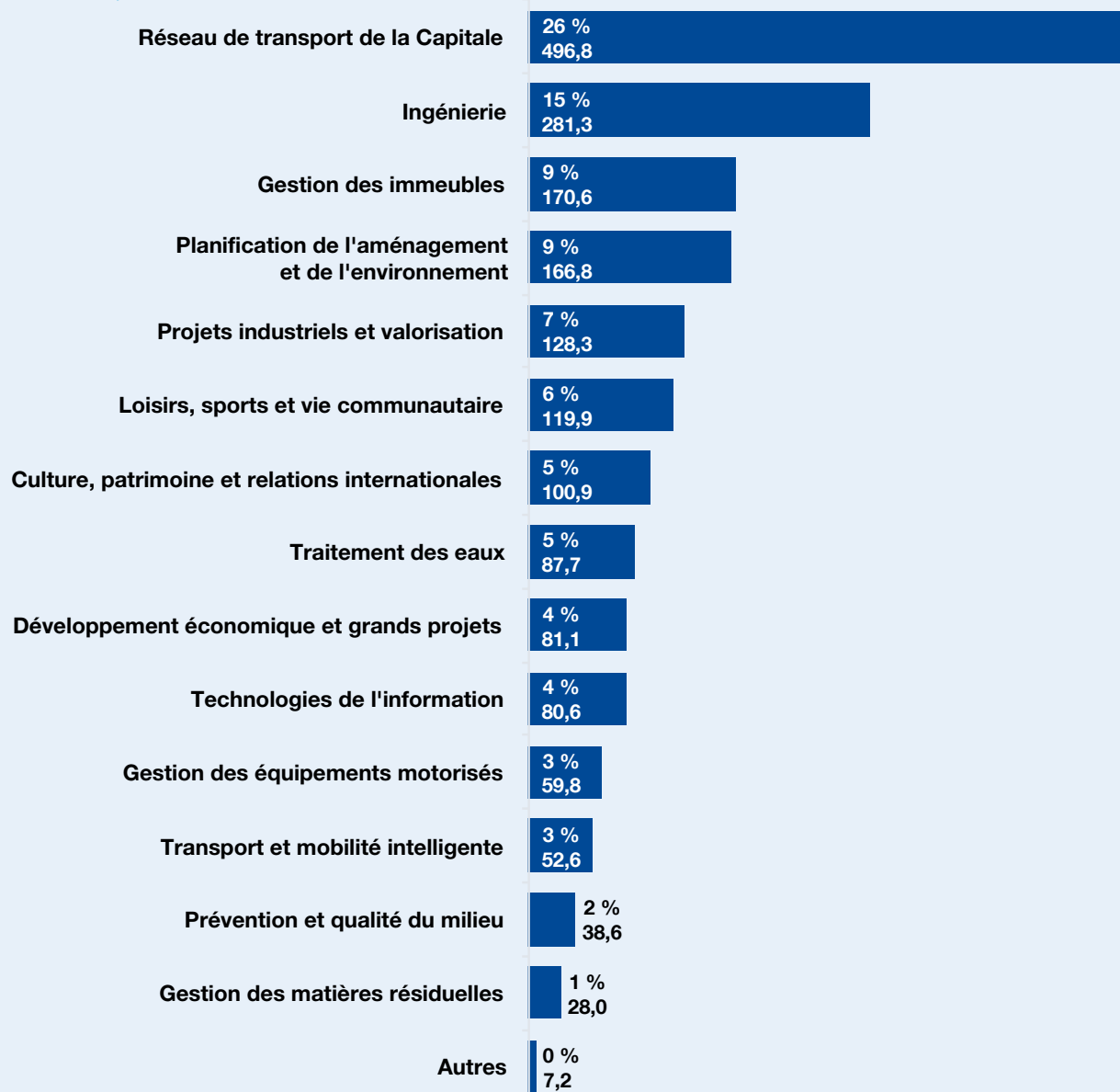
685,4 M\$

- Autres investissements

## Répartition des investissements en immobilisations

(INCLUANT RTC)

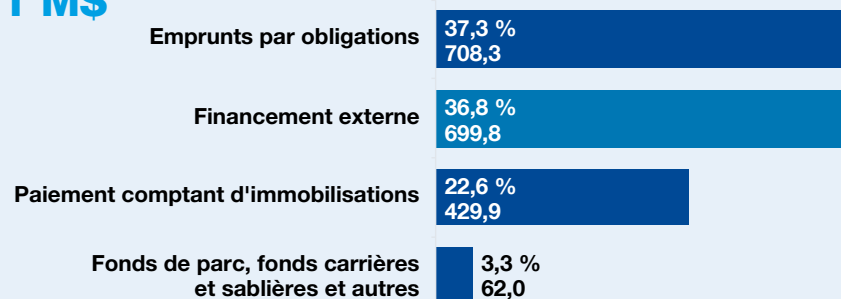
**1 900,1 M\$**



## Financement des immobilisations

(INCLUANT RTC)

**1 900,1 M\$**



# SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

(en millions de dollars)

	RÉEL		PROJETÉ	BUDGET		ÉCART	
	2016	2017	2018	2018	2019	2018-2019	
<b>REVENUS</b>							
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 108,7	1 132,0	1 150,1	1 151,6	<b>1 186,2</b>	34,6	3,0 %
Quotes-parts	40,3	40,2	42,5	42,5	<b>42,8</b>	0,3	0,7 %
Transferts	78,3	66,7	60,3	59,5	<b>63,6</b>	4,1	6,9 %
Services rendus	62,0	65,9	65,3	65,4	<b>66,8</b>	1,4	2,1 %
Imposition de droits	37,0	39,9	43,5	37,4	<b>41,4</b>	4,0	10,7 %
Amendes et pénalités	20,2	19,9	20,1	20,0	<b>20,0</b>	0,0	0,0 %
Intérêts	12,8	15,7	17,4	11,4	<b>15,7</b>	4,3	37,7 %
Autres revenus	20,9	13,0	32,7	12,0	<b>7,7</b>	-4,3	-35,8 %
Affectations	40,0	59,0	61,8	60,9	<b>57,8</b>	-3,1	-5,1 %
<b>Total des revenus</b>	<b>1 420,2</b>	<b>1 452,3</b>	<b>1 493,7</b>	<b>1 460,7</b>	<b>1 502,0</b>	<b>41,3</b>	<b>2,8 %</b>
<b>DÉPENSES</b>							
<b>Dépenses des unités administratives</b>							
Direction générale	87,6	84,5	93,1	90,1	<b>92,3</b>	2,3	2,5 %
Services de proximité	249,1	260,8	274,2	266,6	<b>274,0</b>	7,5	2,8 %
Soutien institutionnel	155,1	163,8	175,6	175,5	<b>182,6</b>	7,1	4,0 %
Qualité de vie urbaine	230,7	232,7	236,3	234,3	<b>241,1</b>	6,8	2,9 %
Eau et valorisation énergétique	57,7	59,2	60,9	60,4	<b>62,8</b>	2,5	4,1 %
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>780,1</b>	<b>800,7</b>	<b>840,1</b>	<b>826,8</b>	<b>852,9</b>	<b>26,0</b>	<b>3,1 %</b>
<b>Autres dépenses</b>							
Charges de l'employeur	89,6	85,8	61,7	57,3	<b>63,5</b>	6,2	10,9 %
Contributions aux organismes	121,1	124,1	128,3	128,3	<b>129,9</b>	1,6	1,2 %
Autres frais	27,0	26,1	22,6	28,2	<b>29,1</b>	0,9	3,0 %
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>237,7</b>	<b>236,0</b>	<b>212,5</b>	<b>213,8</b>	<b>222,5</b>	<b>8,7</b>	<b>4,1 %</b>
<b>Total des dépenses avant dépenses de financement</b>	<b>1 017,8</b>	<b>1 036,7</b>	<b>1 052,6</b>	<b>1 040,6</b>	<b>1 075,3</b>	<b>34,7</b>	<b>3,3 %</b>
Service de la dette	286,0	299,6	305,4	308,9	300,5	-8,4	-2,7 %
<b>Total dépenses avant PCI</b>	<b>1 303,8</b>	<b>1 336,3</b>	<b>1 358,0</b>	<b>1 349,5</b>	<b>1 375,8</b>	<b>26,3</b>	<b>1,9 %</b>
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	77,8	96,2	111,2	111,2	126,2	15,0	13,5 %
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 381,6</b>	<b>1 432,5</b>	<b>1 469,2</b>	<b>1 460,7</b>	<b>1 502,0</b>	<b>41,3</b>	<b>2,8 %</b>
<b>EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>38,6</b>	<b>19,8</b>	<b>24,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>							
Revenus	15,4	23,3	n/d	n/d	n/d		
Dépenses	14,5	22,5	n/d	n/d	n/d		
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>n/d</b>	<b>n/d</b>	<b>n/d</b>		
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>39,5</b>	<b>20,6</b>	<b>24,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		

Note : Les résultats ont été redressés suivant les différentes réorganisations administratives. L'année 2016 est redressée, mais non comparable aux autres années. L'année 2017, le projeté 2018 et le budget 2018 ont été redressés en partie afin de refléter le plus fidèlement possible les dernières restructurations qui ont pris effet en cours de 2018 ainsi que l'harmonisation du service de la dette. Le budget 2019 tient compte de la réorganisation des services de proximité qui sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

